## Syndicat du Bassin du Brivet

# Dossier de Déclaration d'Intérêt Général et d'Autorisation Environnementale Unique







Ruisseau des Noës

Dossier de déclaration d'intérêt général et d'autorisation environnementale unique

## **DOCUMENT C: FICHES ACTIONS AVANT-PROJET - CONTINUITE**





Phase 1	Phase 2a	Phase 2b	Phase 2c	Phase 2d
Bilan et analyse des actions menées	Diagnostic partagé	Enjeux et Objectifs	Définition du programme d'actions	Dossiers réglementaires
provisoire	provisoire	provisoire	provisoire	provisoire
définitif	définitif	définitif	définitif	définitif
Date d'édition :	21/06/2019			

## Table des matières

Présentation des fiches avant-projet	f
Remarques préalables	€
LE RUISSEAU DE PONTCHATEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BRIVET (FRGR1156)	
Aménagement d'un ouvrage de franchissement	8
TRAV00925	
TRAVO4032	
Effacement total	18
TRAV01044	14
TRAVO4072	15
TRAV00902	16
TRAV00904	17
TRAV00906	18
Suppression d'un étang sur cours	2′
TRAV04034	22
TRAVO4035	23
TRAVO4014	24
TRAV08026	25
TRAV08212	26
LE BRIVET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A DREFFEAC (FRGR1563)	27
Effacement total	28
TRAV00798	29
TRAV00814	30
TRAV00885	3′
Recalage de busage	32
TRAV00450	33
TRAV00708	34
TRAV02467	35
Remplacement par une buse de type PEHD	36
TRAV00448	37
TRAV00455	38
TRAV00457	38
TRAV00459	40
TRAV00808	4′
TRAV00809	42
Aménagement d'un ouvrage de franchissement	43
TRAVO1673	44
TRAV01677	45

TRAV02472	48
TRAV02483	49
TRAV02484	50
TRAV02486	51
TRAV02488	52
Suppression d'un étang sur cours	55
TRAV01672	56
TRAV06021	57
TRAV08000	58
LE BRIVET DEPUIS DREFFEAC JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE (FRGR0557)	59
Suppression d'un étang sur cours	61
TRAV04022	62
LE MOULIN A FOULON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BRIVET (FRGR1562)	63
Effacement total	64
TRAV00441	65
TRAV00525	66
TRAV00608	67
TRAV03135	68
TRAV04073	69
TRAV02447	
TRAV01156	71
Recalage de busage	73
TRAV00597	74
TRAV02444	
TRAV02450	
TRAV02512	77
Remplacement par une buse de type PEHD	78
TRAV00446	
TRAV00481	80
TRAV00489	81
TRAV00511	82
TRAV00580	83
Remplacement par un pont cadre	84
TRAV00592	85
Aménagement d'un ouvrage de franchissement	86
TRAV02448	87
TRAV02456	88
TRAV02477	90
TRAV02497	93
TRAV02514	94
TRAV03096	QF

TRAV03097	96
TRAV03098	97
TRAV03104	98
TRAV03105	99
TRAV03108	
TRAV03132	
TRAV03133	
TRAV04008	
TRAV04010	
TRAV04041	105
TRAV04043	
TRAV04044	
Rampe en enrochement	
TRAV04083	
Suppression d'un étang sur cours	110
TRAV00192	111
TRAV08009	112
TRAV08010	
Suppression d'un étang en dérivation	114
TRAV00122	
LA GRANDE DOUE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BRIVET (FRGR1610).	116
Effacement total	117
TRAV00183	118
TRAV01184	
TRAV01185	
Aménagement d'un ouvrage de franchissement	
TRAV00221	123
TRAV01703	
TRAV01705	
TRAV01706	
TRAV03973	
TRAV03989	
TRAV03993	
TRAV04053	130
TRAV08023	131
Remplacement par un pont cadre	138
TRAV02500	
Suppression d'un étang sur cours	
TRAV01718	
TRAV02458	
TBAV02459	137

TRAV8021	138
LA LOIRE (FRGT28)	139
Suppression d'un étang sur cours	140
TRAV01635	141
TRAVD1636	

## Présentation des fiches avant-projet

## Remarques préalables

#### Codification des travaux

Chaque avant-projet de travaux a fait l'objet d'une codification permettant de le retrouver à l'échelle du bassin sur sur le document 4 : programme d'actions ainsi que sur le poster de travaux en s'aidant de la masse d'eau sur laquelle il se situe.

#### Contenu des fiches de travaux

Les projets de renaturation des cours d'eau ont été localisés et des techniques d'aménagements sont proposées pour chaque site sur lequel un dossier loi sur l'eau est nécessaire. Nous distinguons deux cas de figure :

- Les projets particuliers sur lesquels les aménagements sont décrits sous la forme d'AVP (avant-projet détaillé) à l'échelle de l'ouvrage ou du projet
  - Les plans d'AVP seront présentés à la suite de la description de chaque projet
- Les projets types sur lesquels les aménagements sont décrits d'une façon plus générale au moyen de profils types
  - Les profils types sont présentés ci-après

Des levés topographiques ont été réalisés sur plusieurs sites, afin de présenter les techniques employées :

- TRAVOO906 (Affluent du Cuhin)
- TRAVO4032 (Ruisseau du Cuhin)

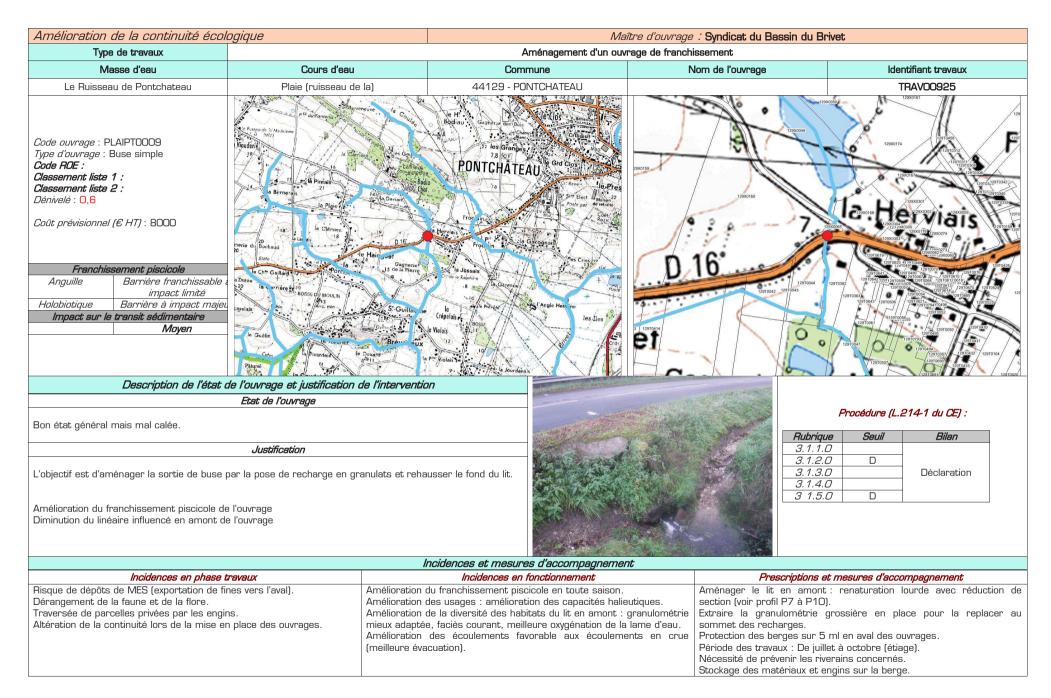
#### Cas des projets types :

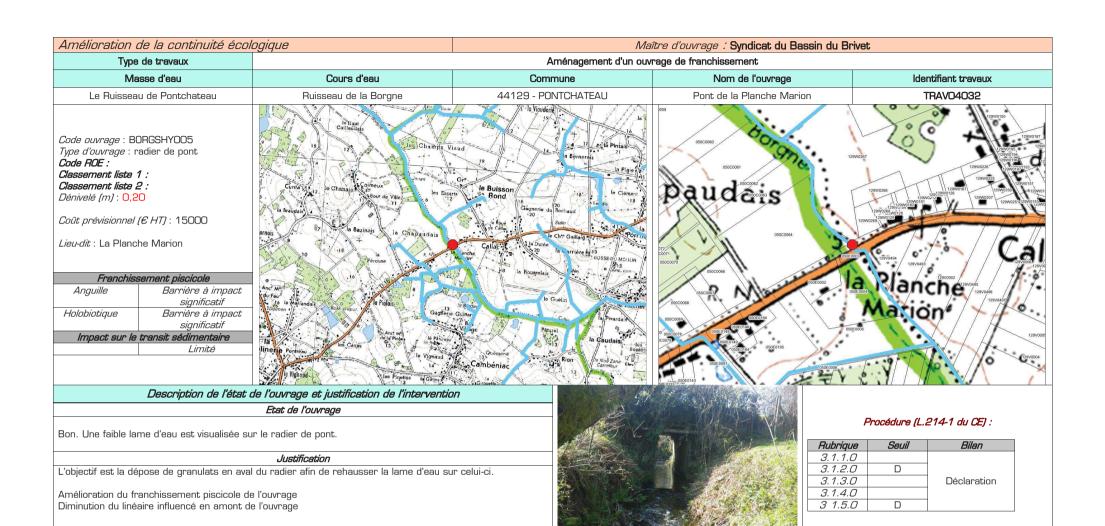
Ces projets sont déclinés sous la forme de « profils types » qui devront être adaptés sur le terrain en fonction :

- Des difficultés techniques de réalisation,
- De l'acceptabilité par les propriétaires riverains ou les exploitants
- Des accès
- De l'état du milieu avant travaux : plusieurs années auront pu s'écouler entre le diagnostic et la mise en œuvre du projet de restauration, et la morphologie du cours d'eau peut évoluer à la suite d'une crue, de la repousse de la végétation riveraine, etc...
- Des moyens mis en œuvre par les entreprises qui interviendront sur site (type d'engins, moyens matériels, etc...)
- Des sources d'approvisionnement possible en matériaux : présence de jeunes planst in situ, proximité des carrières, capacité des carrières à fournir des granulats conformes aux tailles proposées, etc...
- Des usages en bordure du cours d'eau qui peuvent évoluer dans le temps : zones d'abreuvements, occupation des sols des parcelles riveraines, drainage, etc...

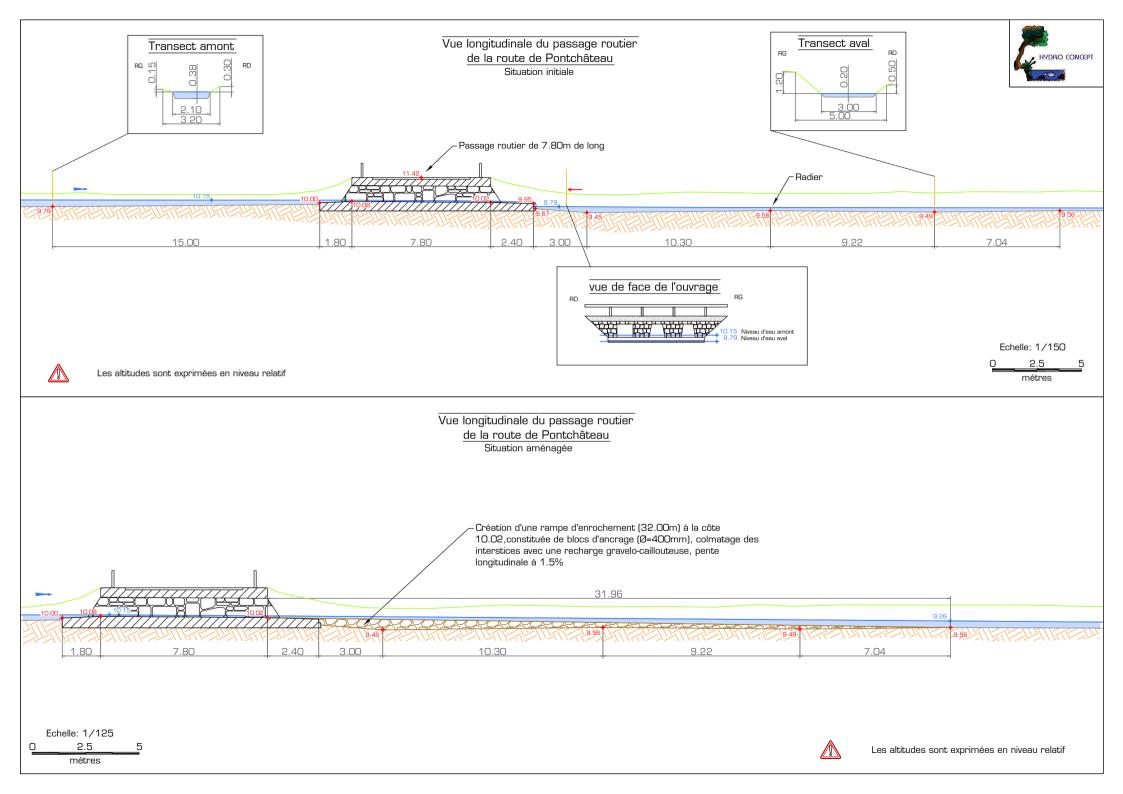
LE RUISSEAU DE PONTCHATEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BRIVET (FRGR1156)

Aménagement d'un ouvrage de franchissement

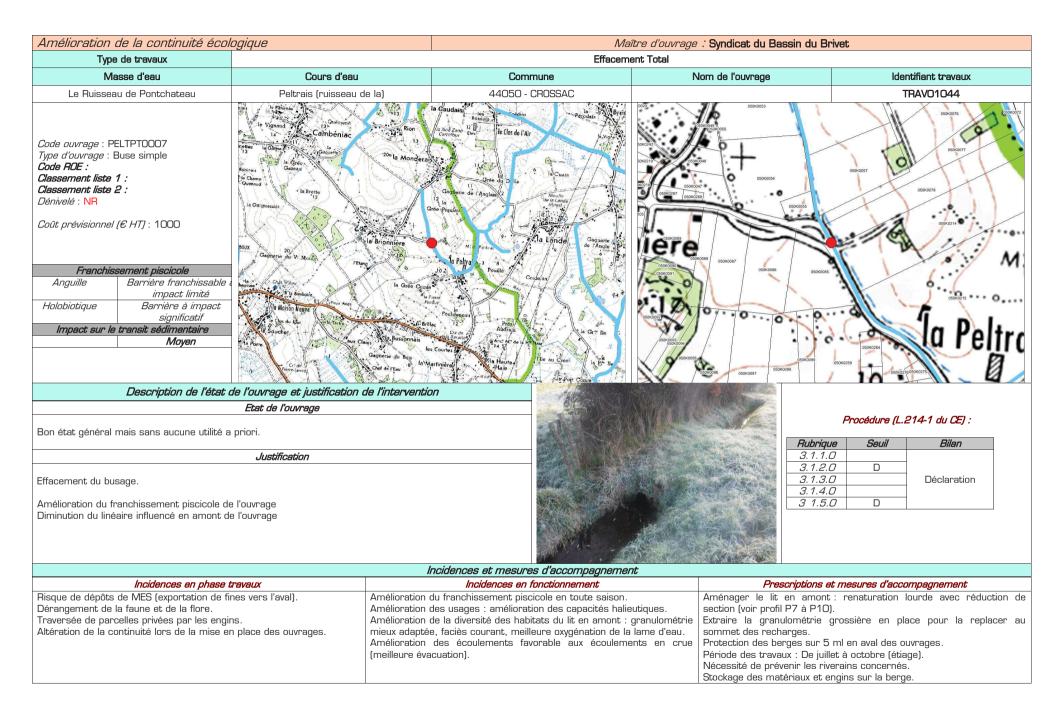


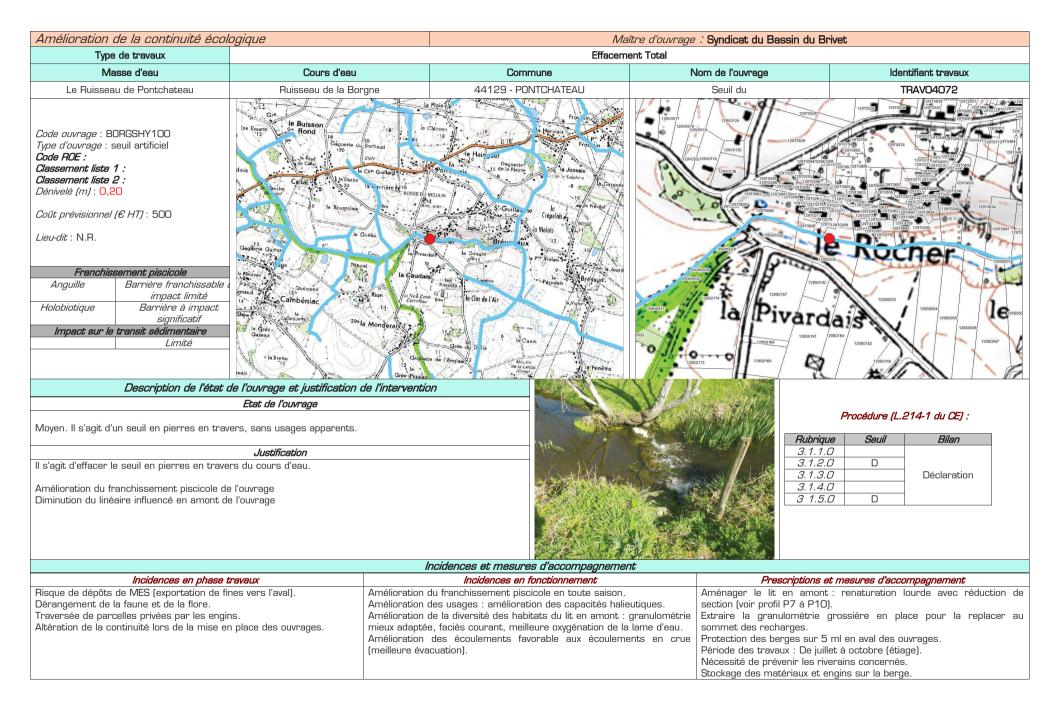


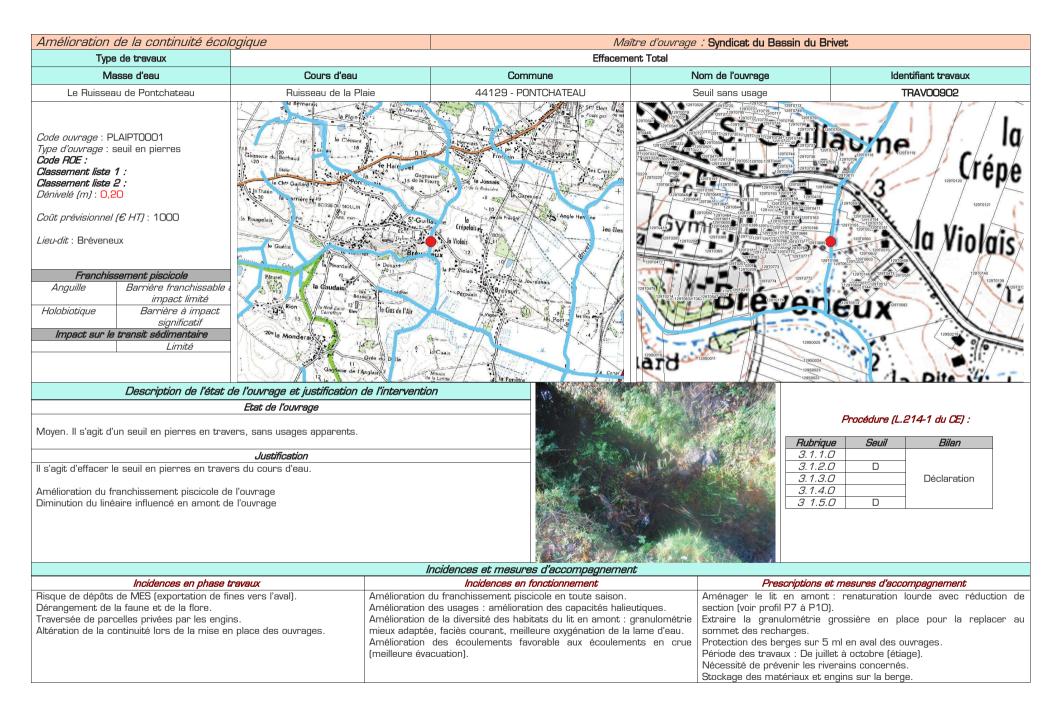
Incidences et mesures d'accompagnement			
Incidences en phase travaux	Prescriptions et mesures d'accompagnement		
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de	
Dérangement de la faune et de la flore.	Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.	section (voir profil P7 à P10).	
Traversée de parcelles privées par les engins.	Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au	
Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.	sommet des recharges.	
	Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue	Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.	
	(meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).	
		Nécessité de prévenir les riverains concernés.	
		Stockage des matériaux et engins sur la herge	



## **Effacement total**

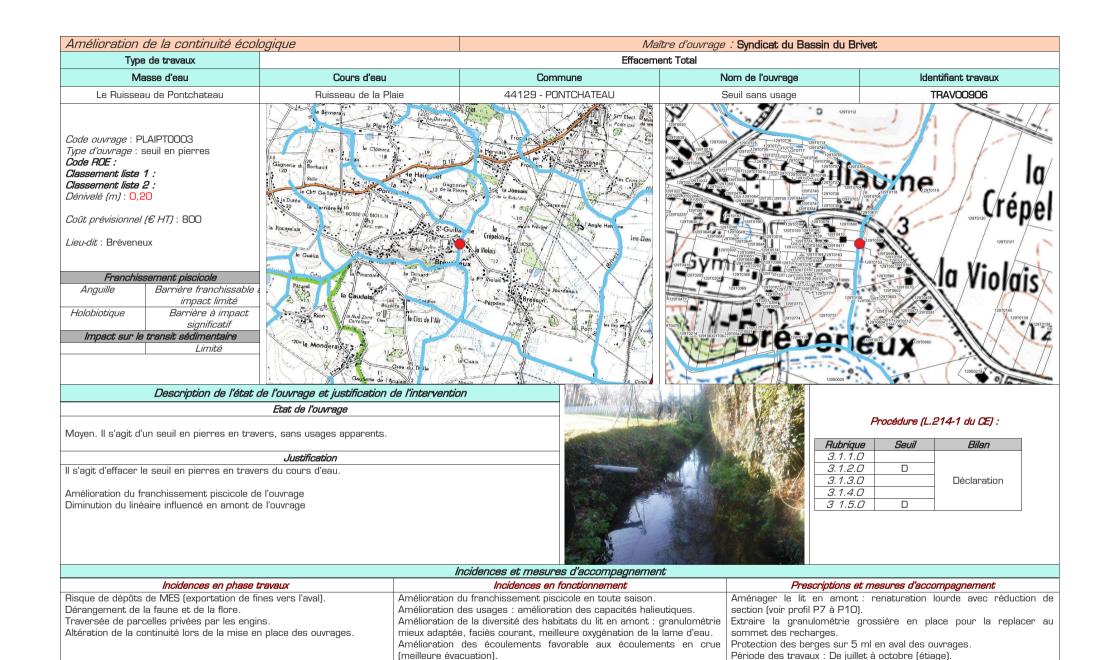




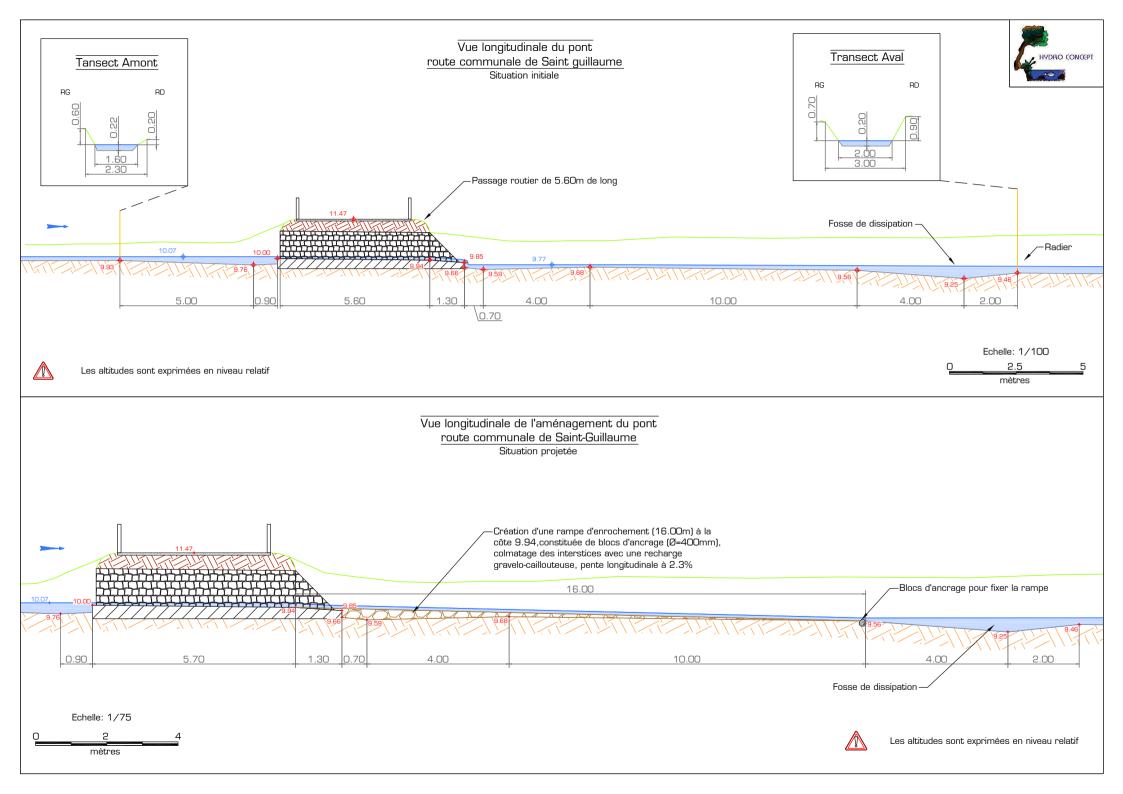




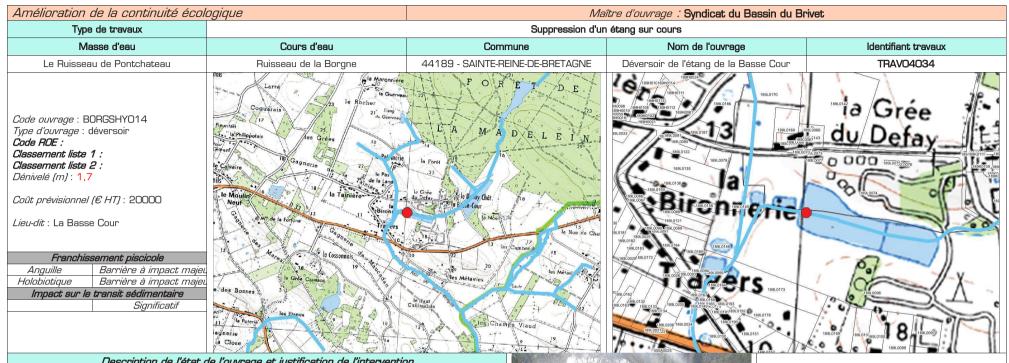
Incidences et mesures d'accompagnement			
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement	
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de	
Dérangement de la faune et de la flore.	Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.	section (voir profil P7 à P10).	
Traversée de parcelles privées par les engins.	Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au	
Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.	sommet des recharges.	
	Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue	Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.	
	(meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).	
		Nécessité de prévenir les riverains concernés.	
		Stockage des matériaux et engins sur la berge.	



Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Suppression d'un étang sur cours



## Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

## Etat de l'ouvrage

Bon. Il s'agit d'un plan d'eau qui est lié au camping municipal. Le projet doit intégrer une valorisation du site.

#### Justification

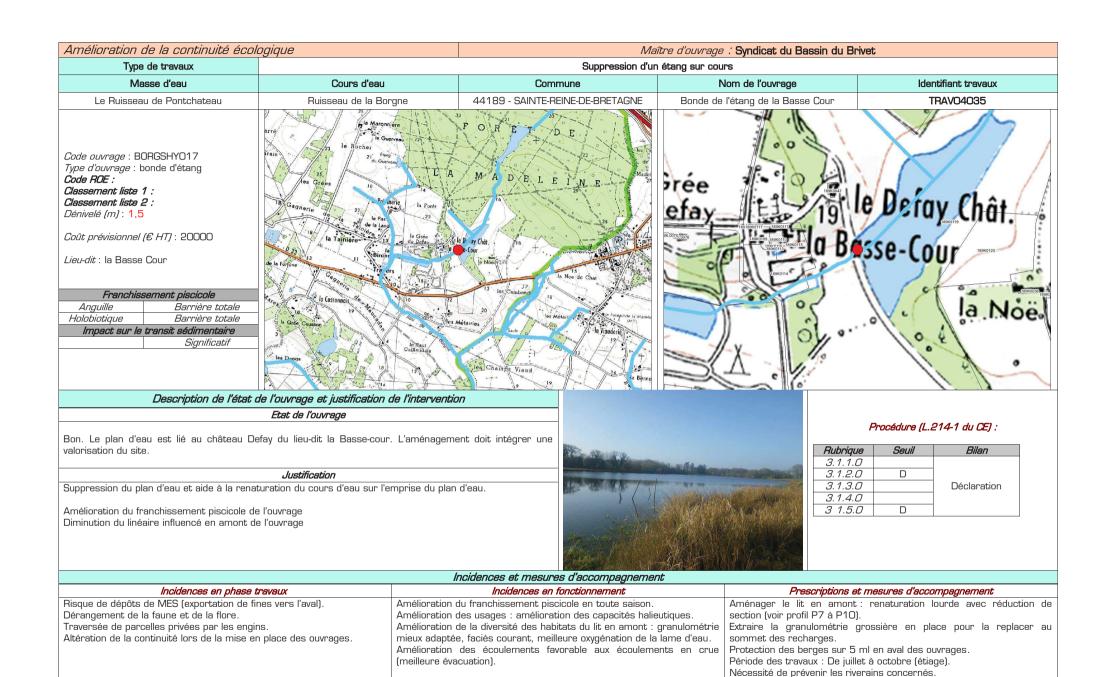
Suppression du plan d'eau et aide à la renaturation du cours d'eau sur l'emprise du plan d'eau.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage

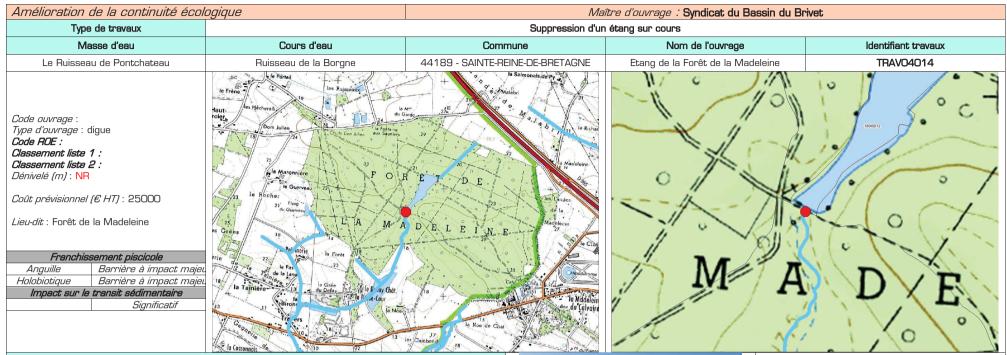
### Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		Déclaration
3.1.4.0		
3 1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement			
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement	
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de	
Dérangement de la faune et de la flore.	Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.	section (voir profil P7 à P10).	
Traversée de parcelles privées par les engins.	Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au	
Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.	sommet des recharges.	
	Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue	Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.	
	(meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).	
		Nécessité de prévenir les riverains concernés.	
		Stockage des matériaux et engins sur la berge.	



Stockage des matériaux et engins sur la berge.



## Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

#### Etat de l'ouvrage

Bon. Une étude complémentaire est également prévu sur ce plan d'eau. Il s'agit là de l'action qui résulterait des conclusions de l'étude.

#### Justification

Suppression du plan d'eau et aide à la renaturation du cours d'eau sur l'emprise du plan d'eau.

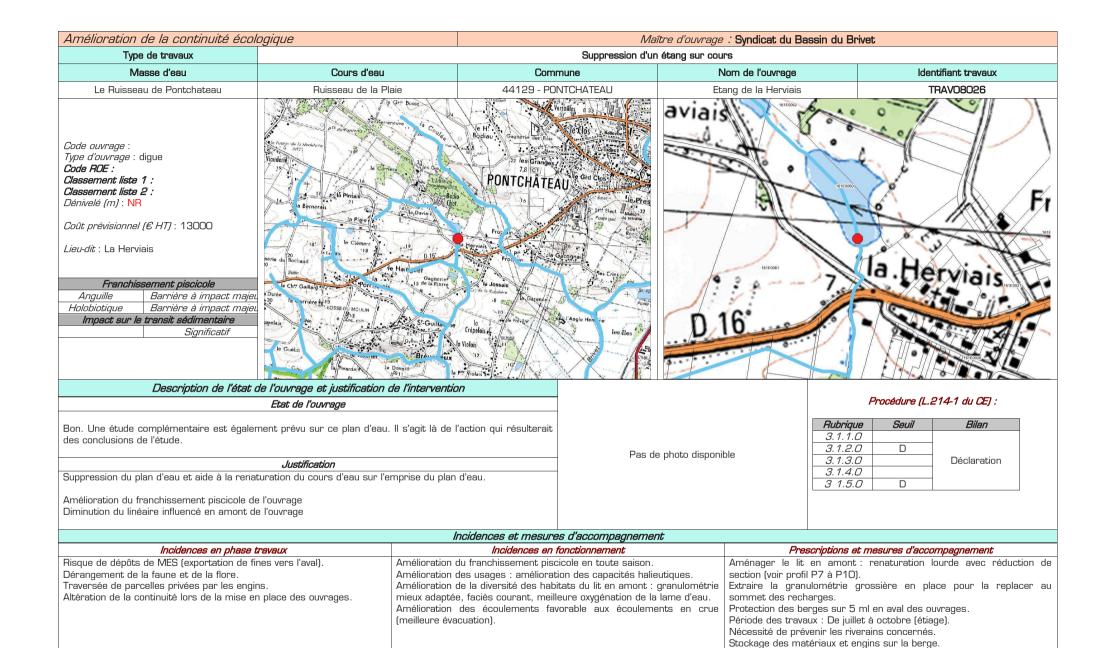
Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage

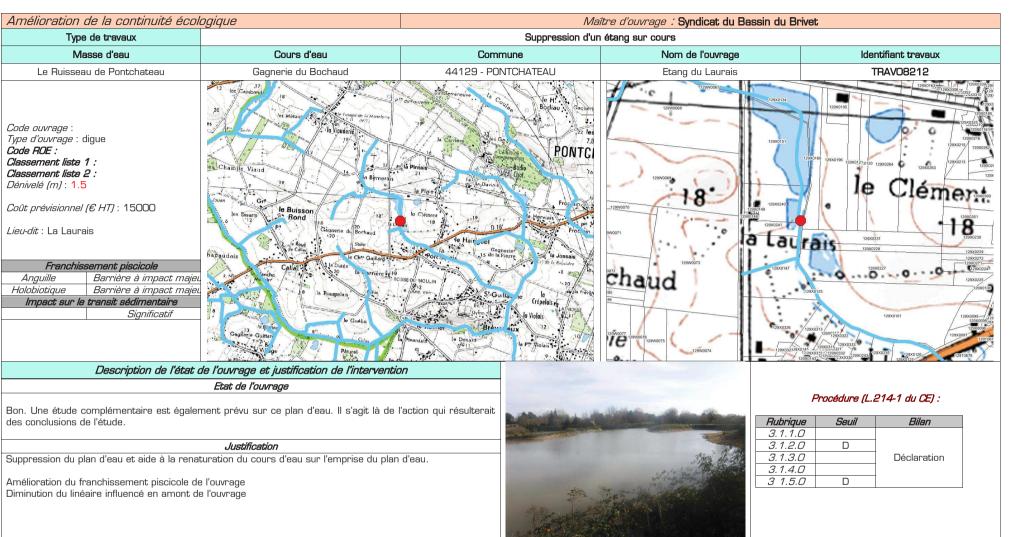


### Procédure (L.214-1 du CE) :

Hubrique	Seull	Bilan
3.1.1.0		
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		Déclaration
3.1.4.0		
3 1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement				
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement		
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de		
Dérangement de la faune et de la flore.		section (voir profil P7 à P10).		
Traversée de parcelles privées par les engins.		Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au		
Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.	sommet des recharges.		
	Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue			
		Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).		
		Nécessité de prévenir les riverains concernés.		
		Stockage des matériaux et engins sur la berge.		

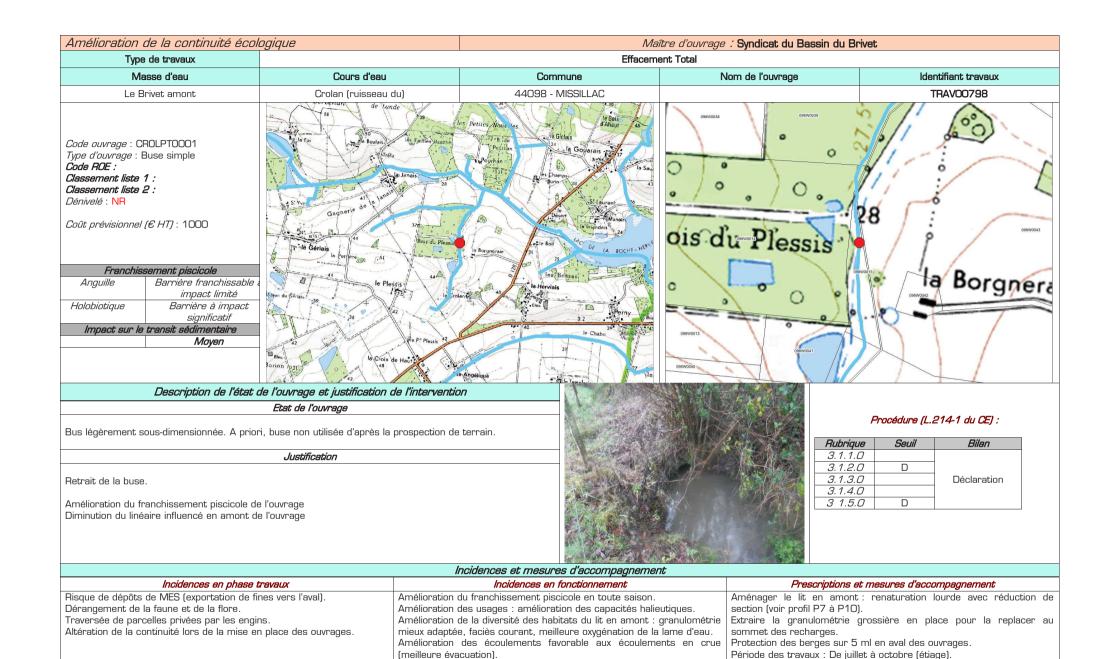




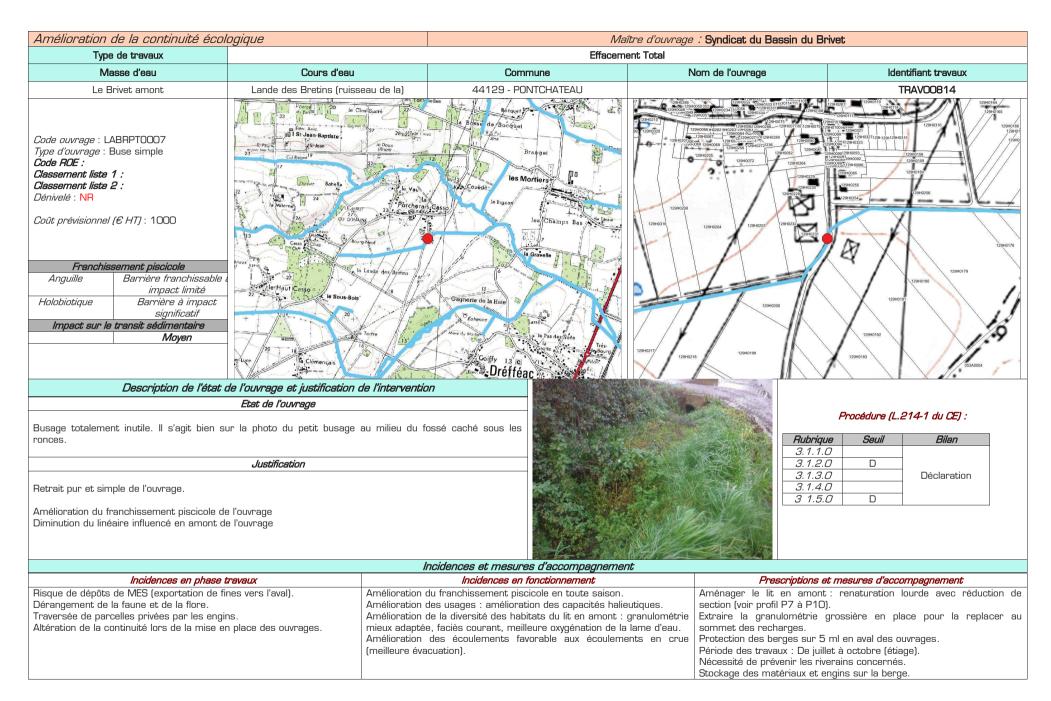
Incidences et mesures d'accompagnement			
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement	
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de	
Dérangement de la faune et de la flore.	Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.	section (voir profil P7 à P10).	
Traversée de parcelles privées par les engins.	Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au	
Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.	sommet des recharges.	
	Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue	Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.	
	(meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).	
		Nécessité de prévenir les riverains concernés.	
		Stockage des matériaux et engins sur la berge.	

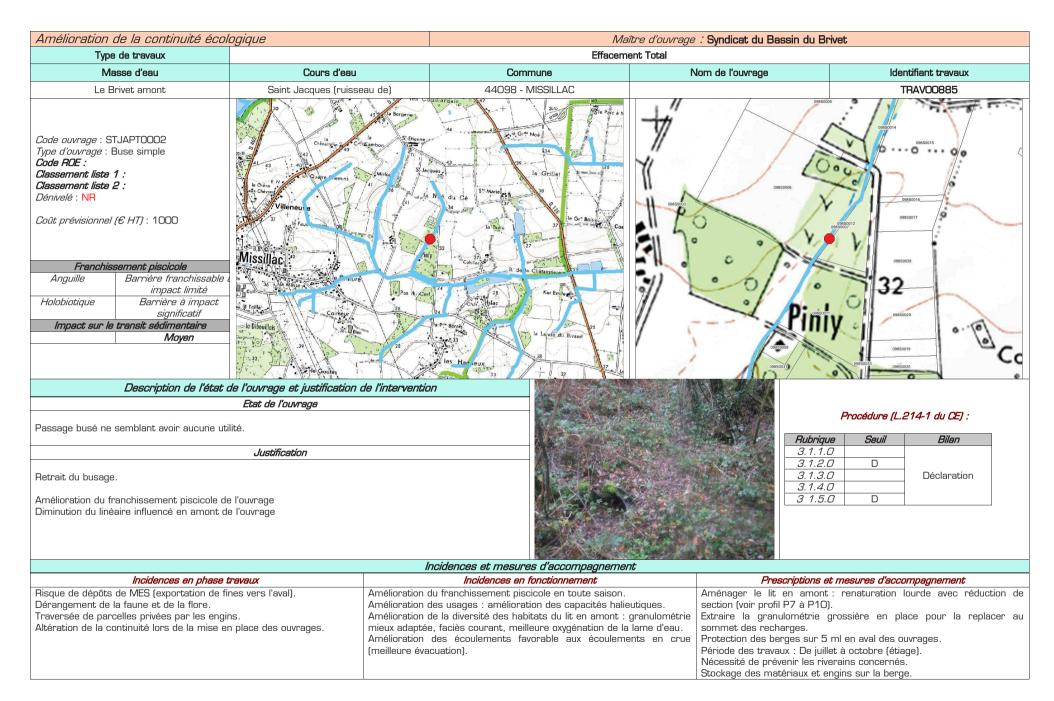
LE BRIVET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A DREFFEAC (FRGR1563)

## **Effacement total**

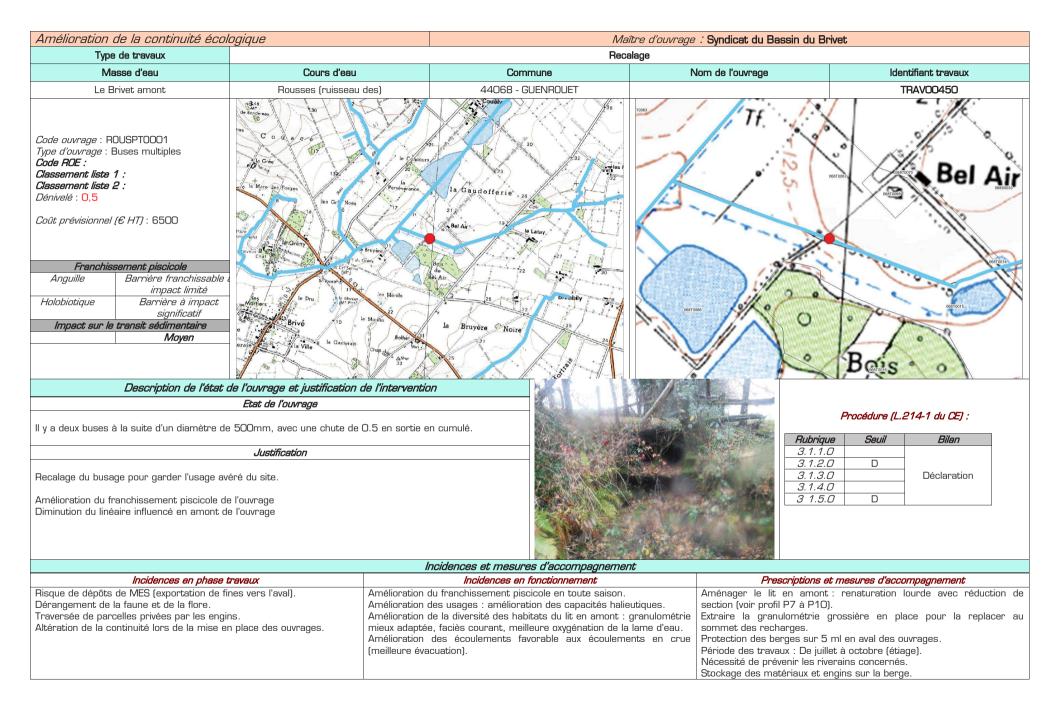


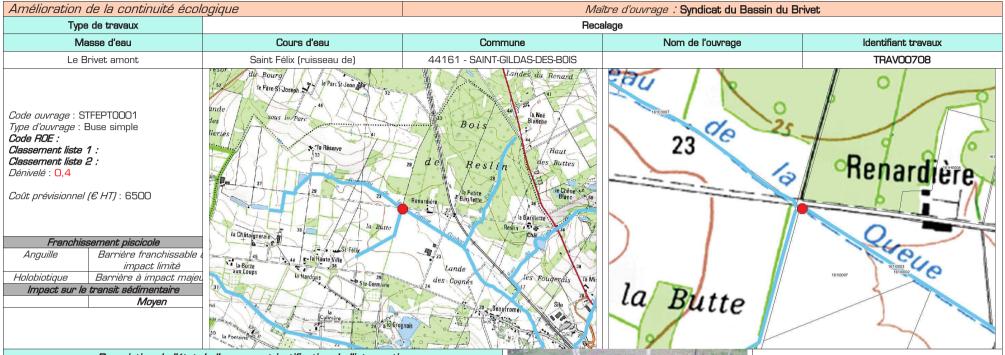
Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.





# Recalage de busage





Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon état général

#### Justification

L'objectif est de recaler le busage pour effacer le dénivelé à l'aval. Cependant, si les caractéristiques du site le permettent, il pourrait être intéressant de prévoir l'ouverture d'une partie du busage, afin de diminuer la longueur de celle-ci si possible et de privilégier la partie final pour adoucir le dénivelé.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage

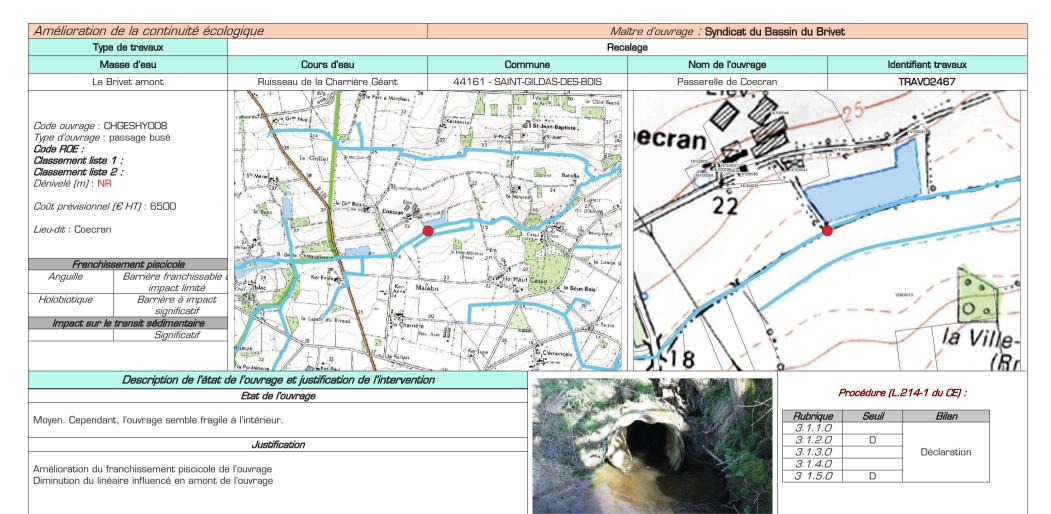
### Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		Déclaration
3.1.4.0		
3 1.5.0	D	

Stockage des matériaux et engins sur la berge.

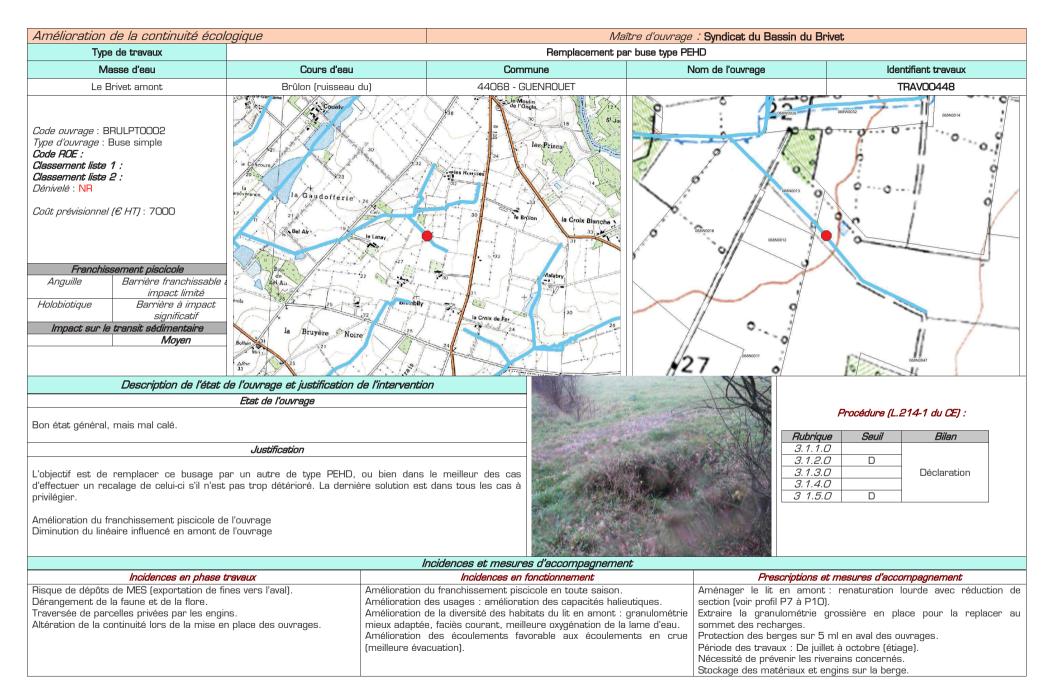
#### Incidences et mesures d'accompagnement

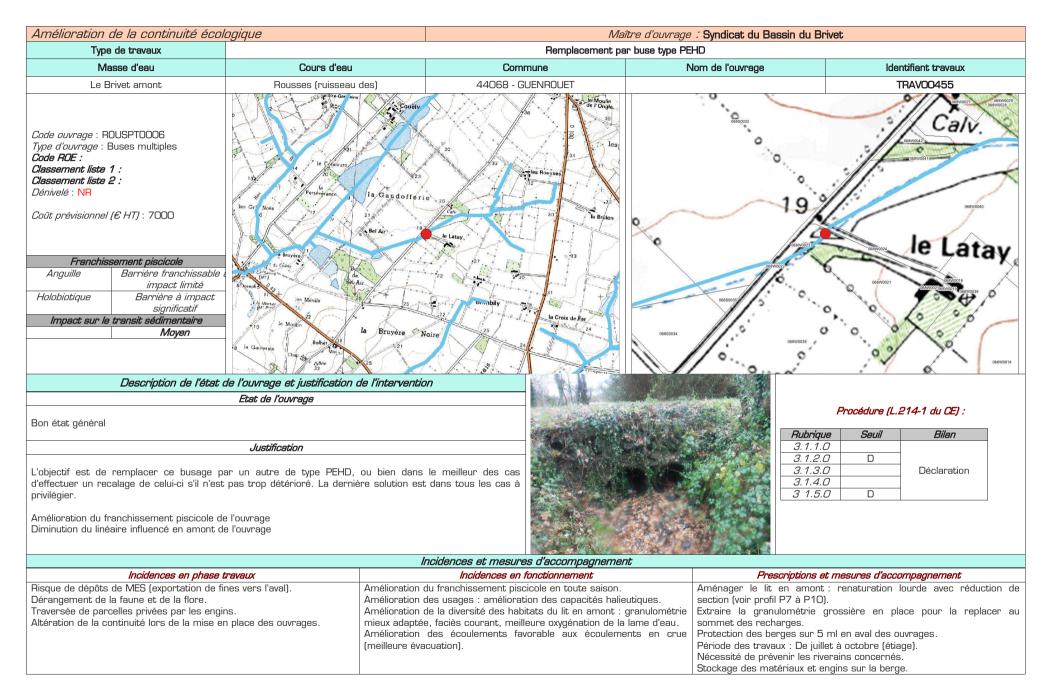
incluences et mesures à accompagnement			
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement	
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de	
Dérangement de la faune et de la flore.	Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.	section (voir profil P7 à P10).	
Traversée de parcelles privées par les engins.	Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au	
Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.		sommet des recharges.	
	Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue	Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.	
	(meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).	
		Nécessité de prévenir les riverains concernés	

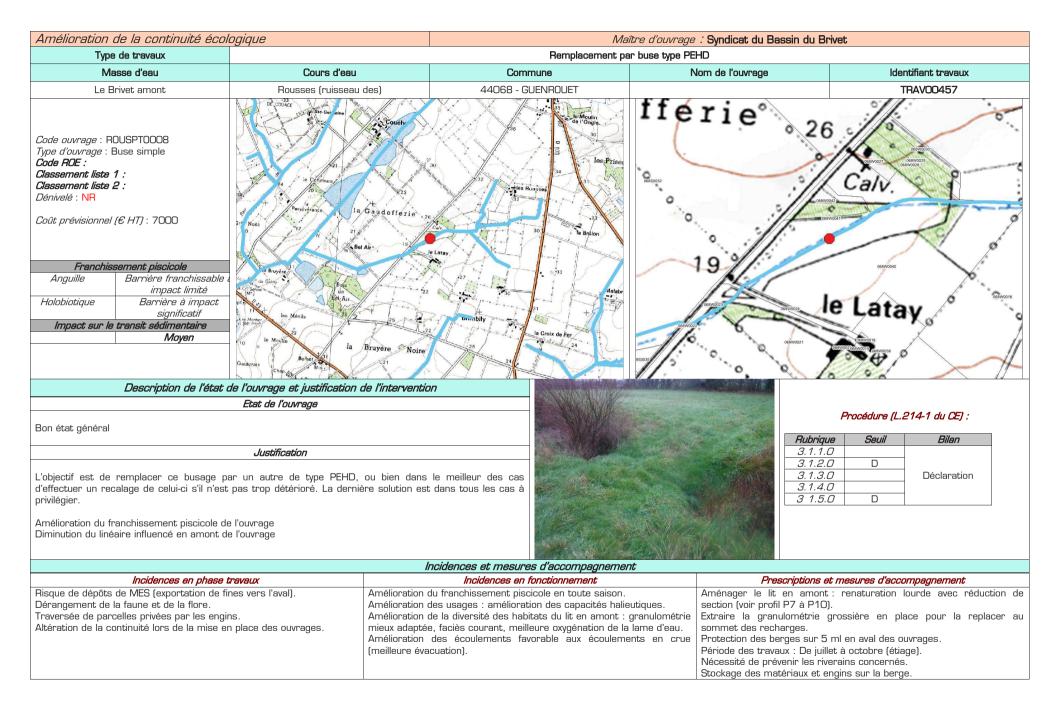


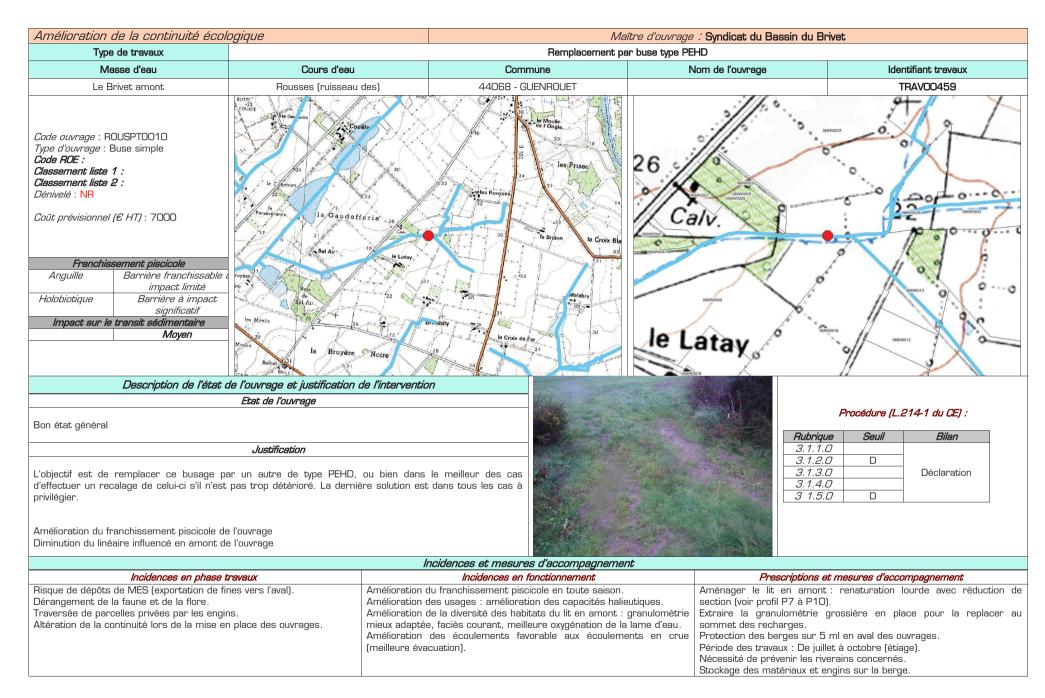
Incidences et mesures d'accompagnement					
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement			
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de			
Dérangement de la faune et de la flore.	Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.	section (voir profil P7 à P10).			
Traversée de parcelles privées par les engins.	Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au			
Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.		sommet des recharges.			
	Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue	Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.			
	(meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).			
		Nécessité de prévenir les riverains concernés.			
		Stockage des matériaux et engins sur la berge.			

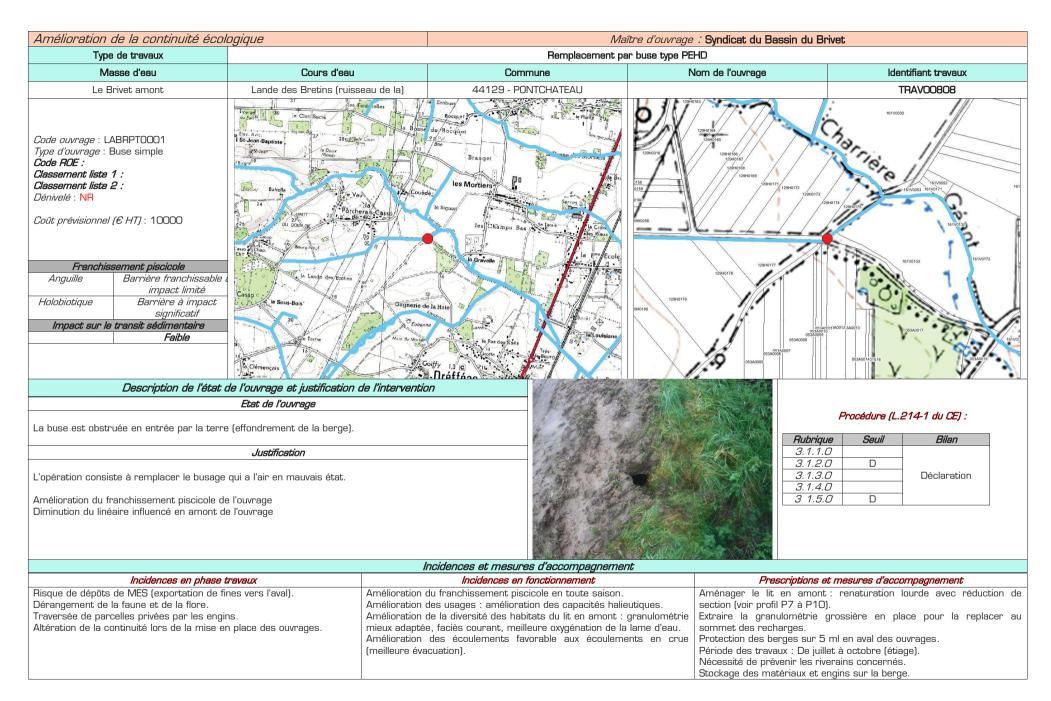
Remplacement par une buse de type PEHD

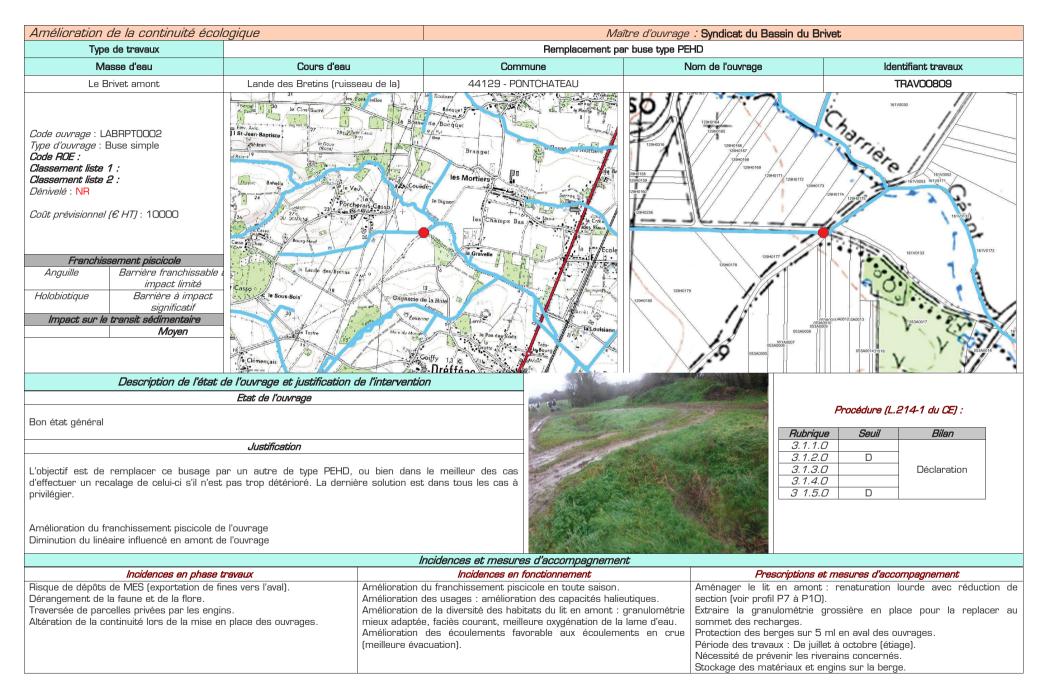




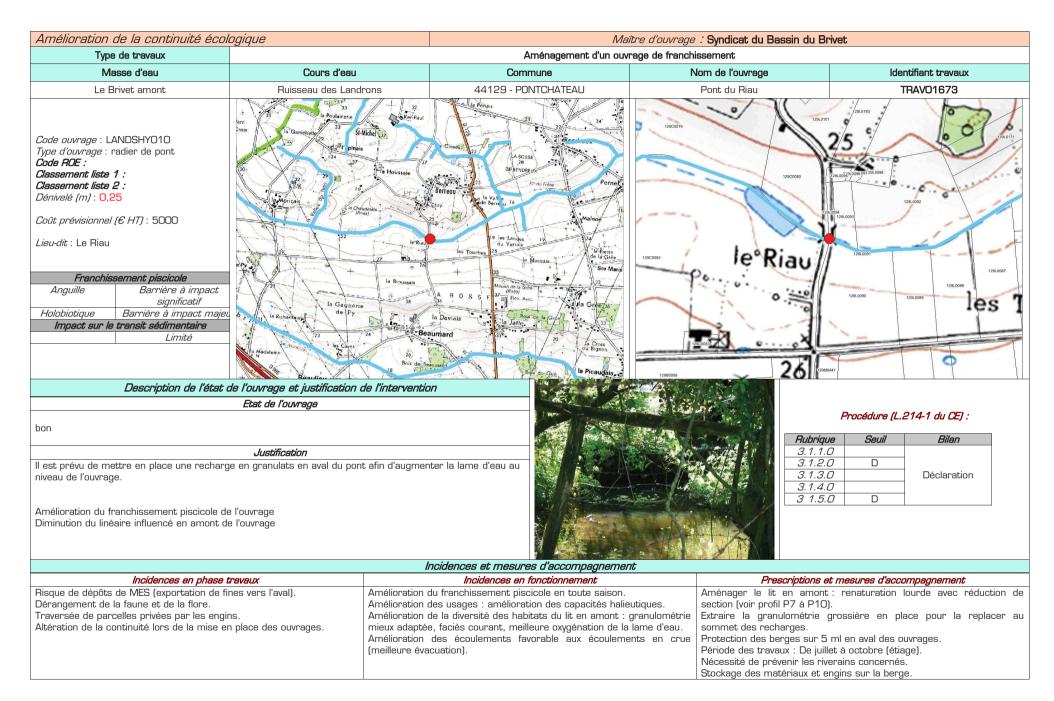


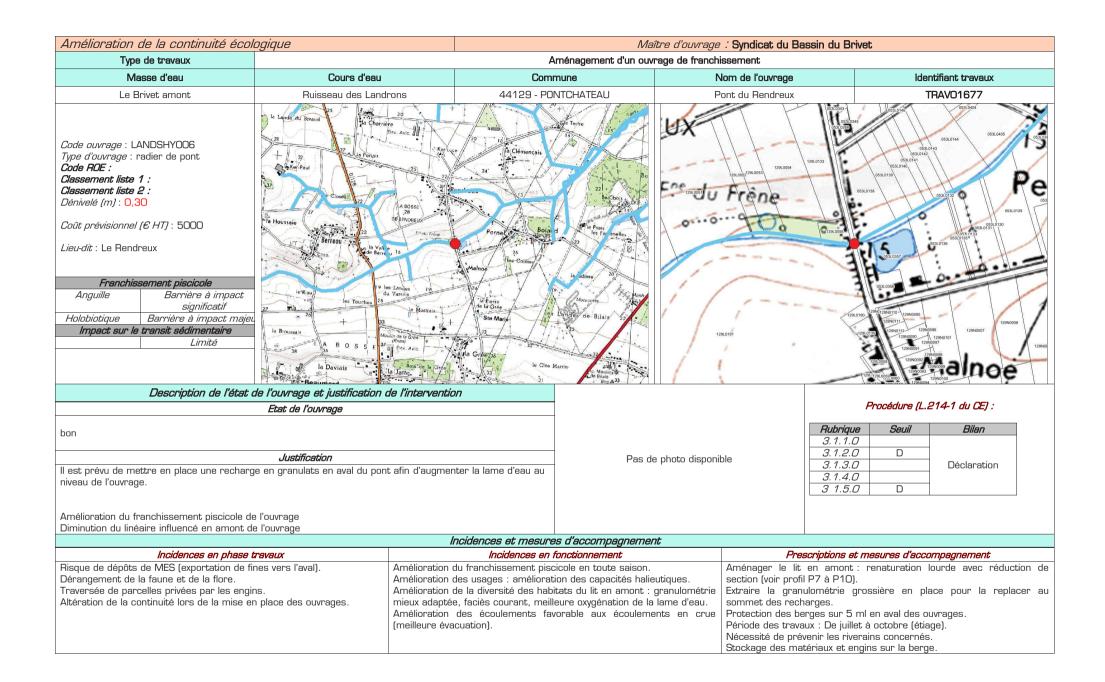


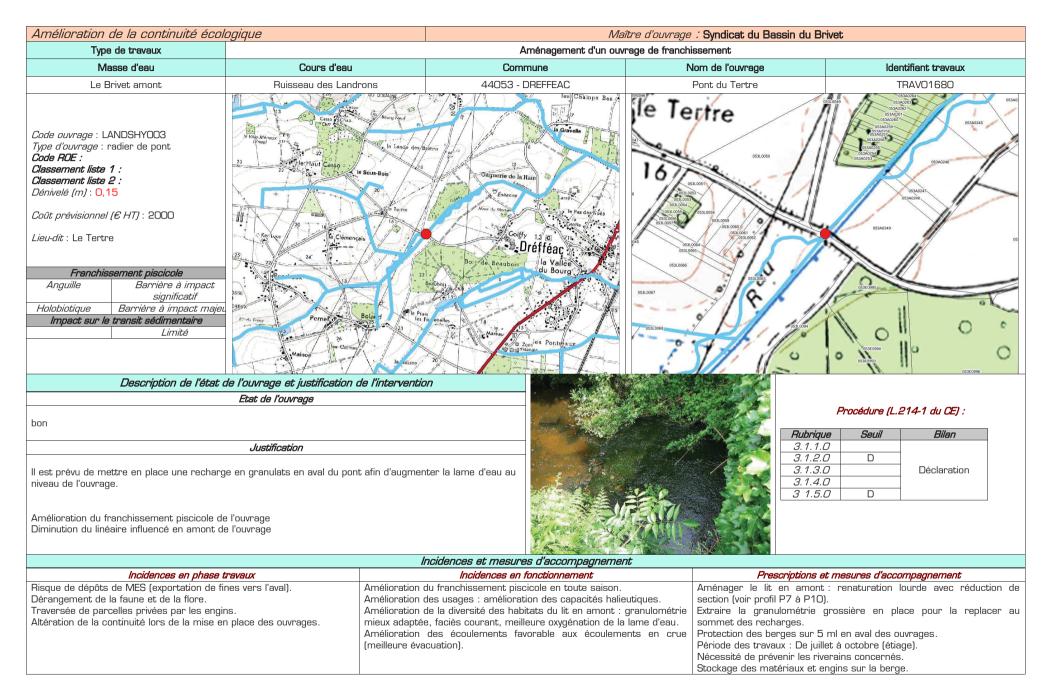


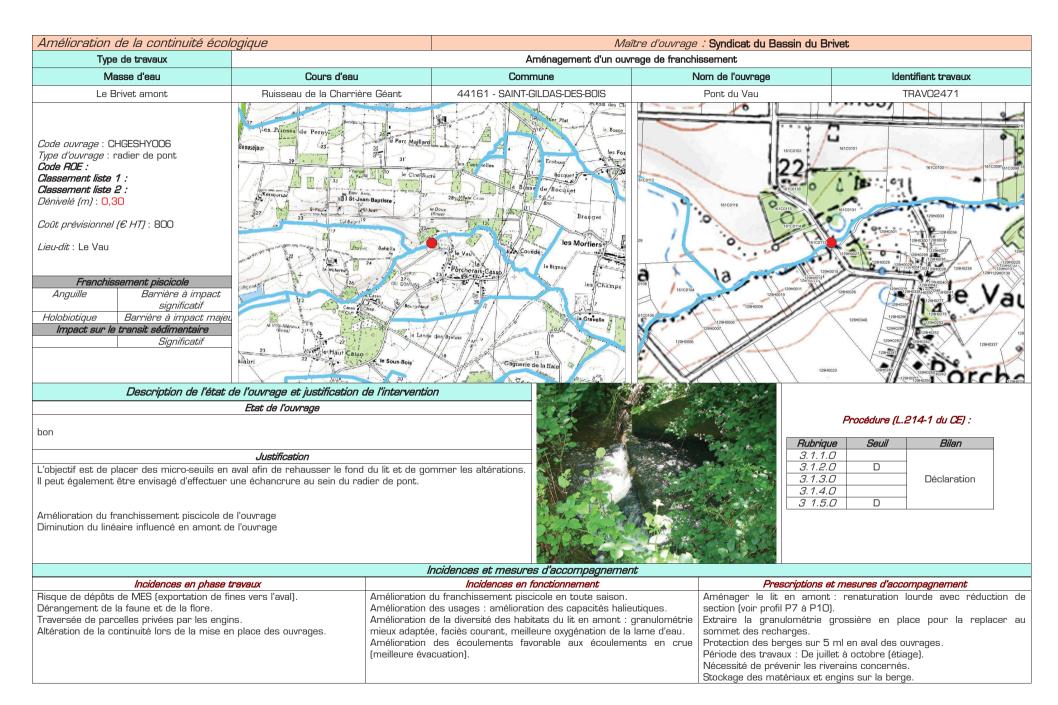


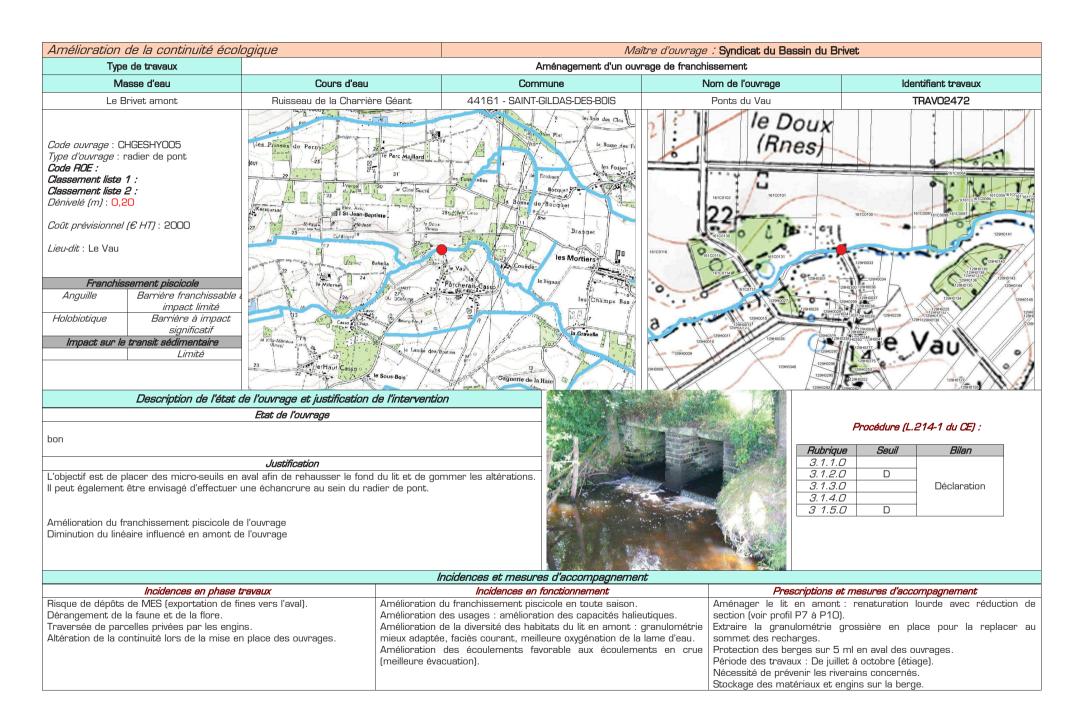
Aménagement d'un ouvrage de franchissement

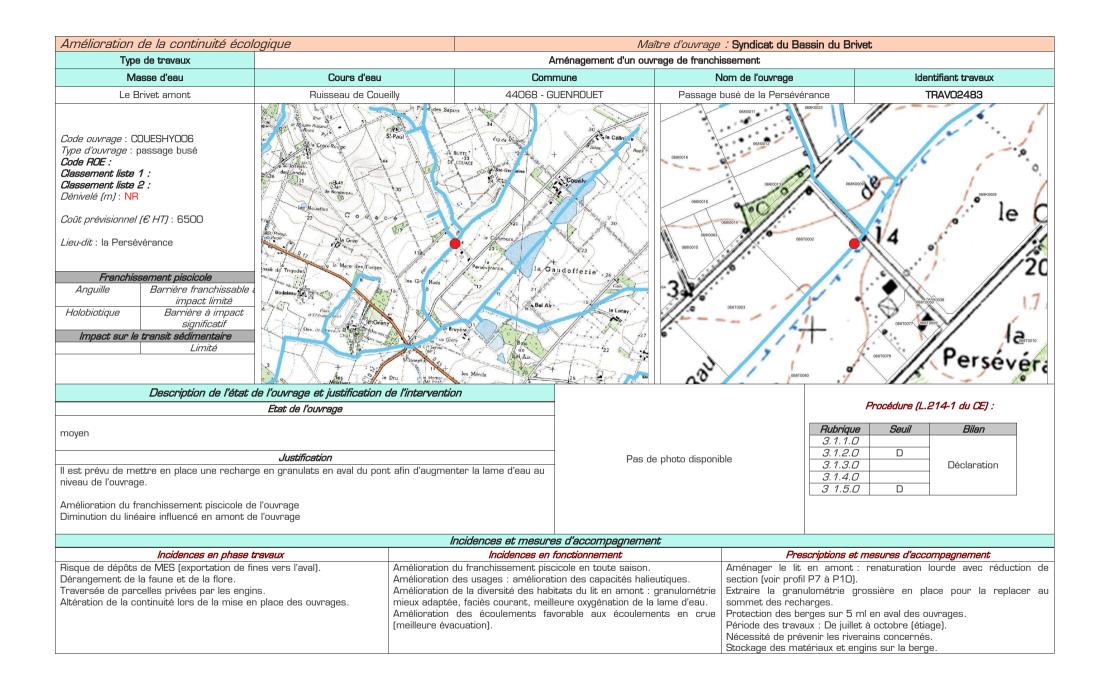


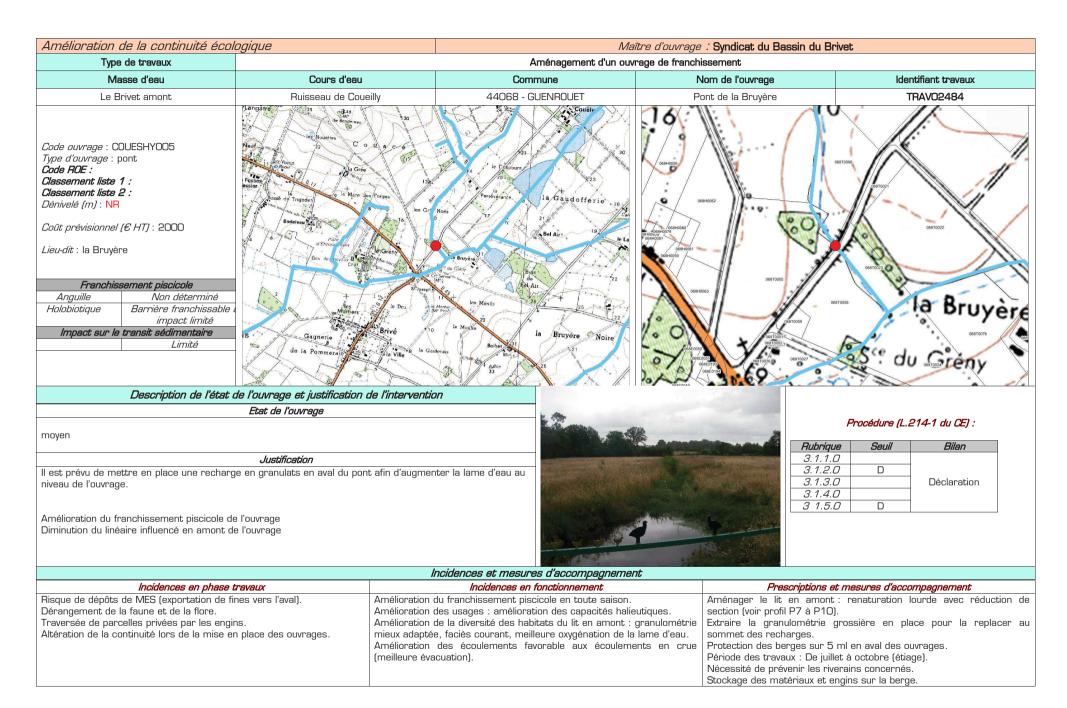


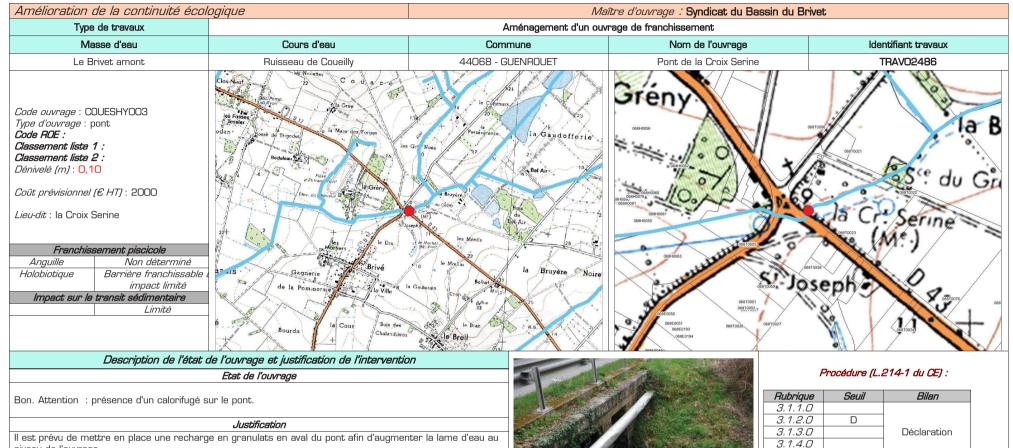












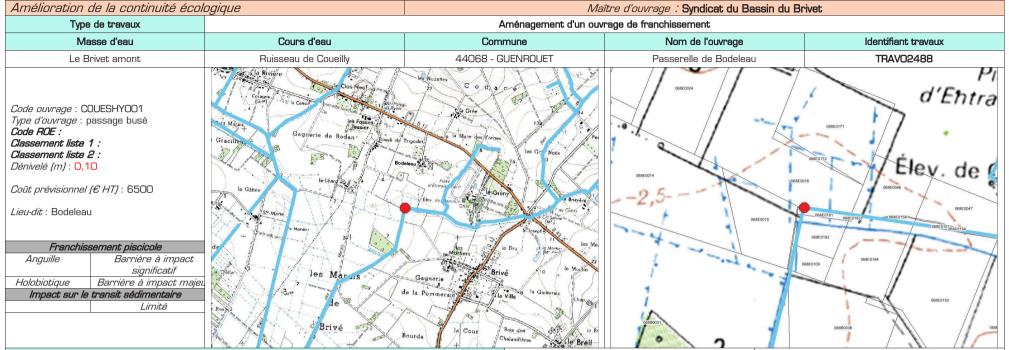
niveau de l'ouvrage.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage

Diminution du lineaire influence en amont de l'ouvrage	e initience en amont de l'ouvrage				
Incidences et mesures d'accompagnement					
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement			
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de			
Dérangement de la faune et de la flore.	Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.	section (voir profil P7 à P10).			
Traversée de parcelles privées par les engins.	Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au			
Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.	sommet des recharges.			
	Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue	Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.			
	(meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).			
		Nécessité de prévenir les riverains concernés.			
		Stockage des matériaux et engins sur la berge.			

3 1.5.0

D



# Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

# Etat de l'ouvrage

Moyen. Mauvaise visibilité, présence de nombreuses buses (200 mm, 300 mm, 1000 mm). Présence d'embâcle dans l'ouvrage.

# Justification

Il est prévu de mettre en place une recharge en granulats en aval du pont afin d'augmenter la lame d'eau au niveau de l'ouvrage.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage

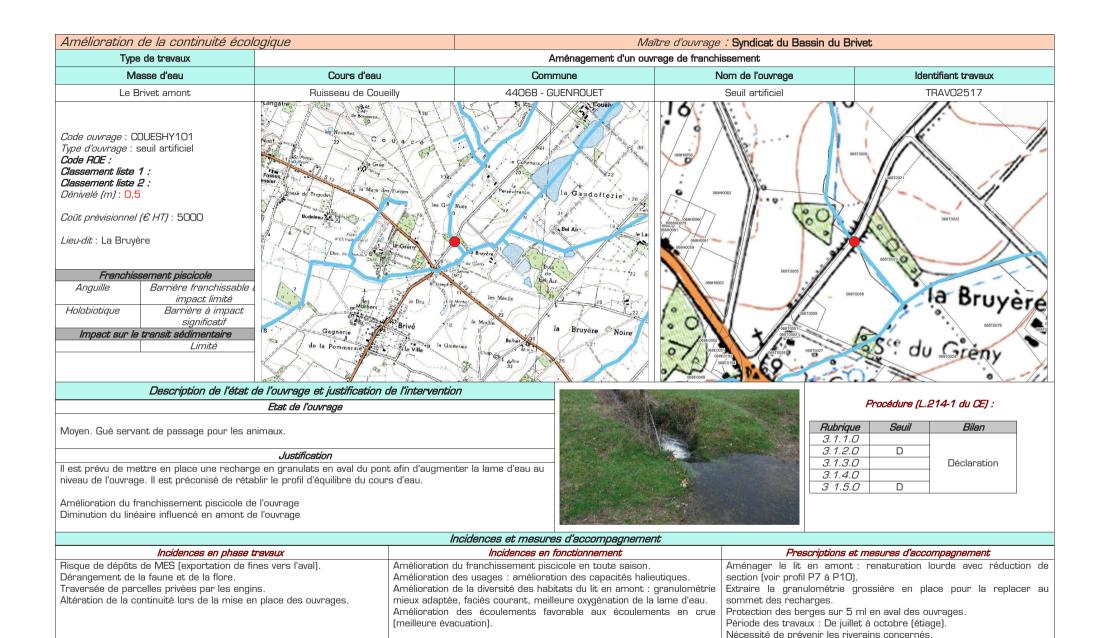


# Procédure (L.214-1 du CE) :

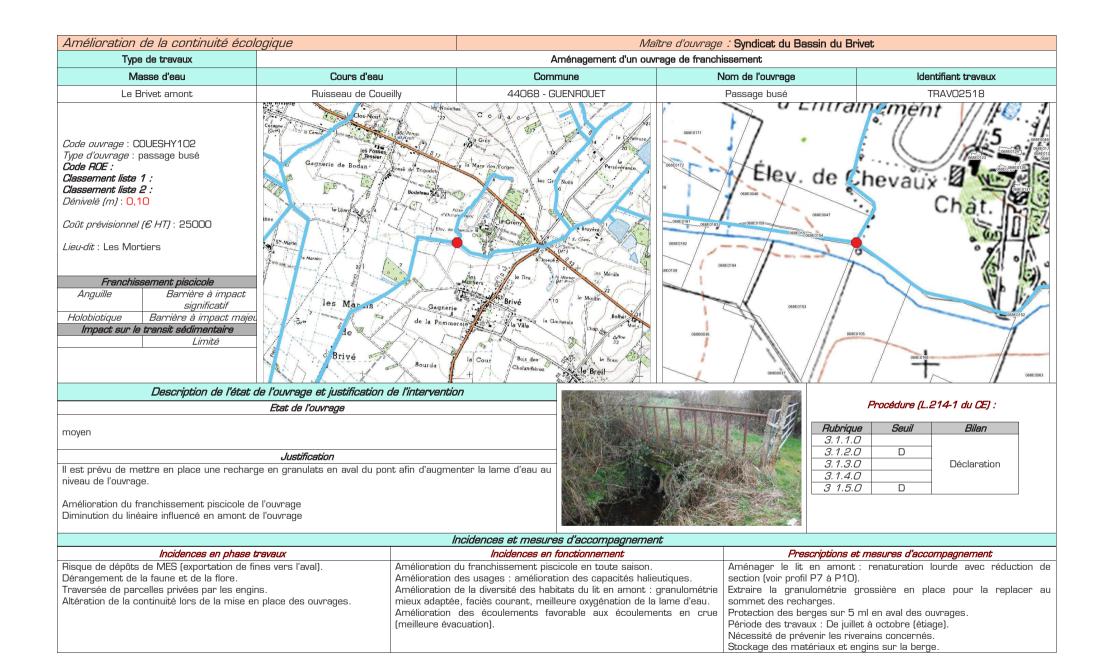
пиинцие	Jeuli	Dilai i
3.1.1.0		
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		Déclaration
3.1.4.0		
3 1.5.0	D	

Dubnique Couil

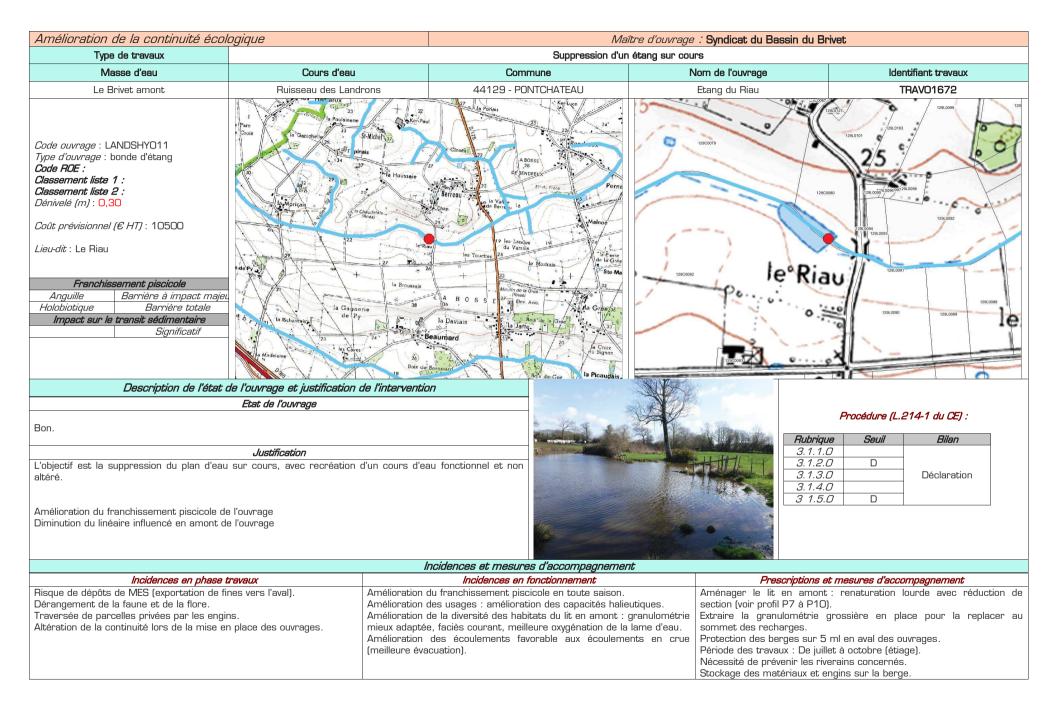
Incidences et mesures d'accompagnement				
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement		
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de		
Dérangement de la faune et de la flore.	Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.	section (voir profil P7 à P10).		
Traversée de parcelles privées par les engins.	Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au		
Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.	sommet des recharges.		
	Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue	Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.		
	(meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).		
		Nécessité de prévenir les riverains concernés.		
		Stockage des matériaux et engins sur la berge.		

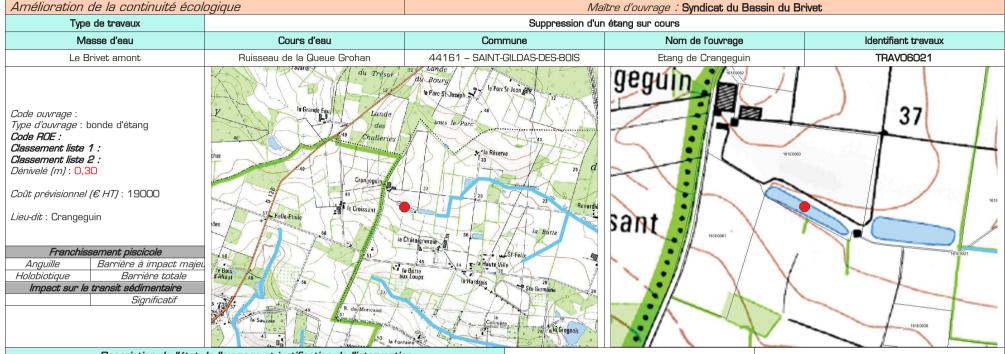


Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Suppression d'un étang sur cours





# Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention Etat de l'ouvrage

Bon. On observe une dégradation de la qualité de l'eau au sein de cette réserve d'eau stagnante.

## Justification

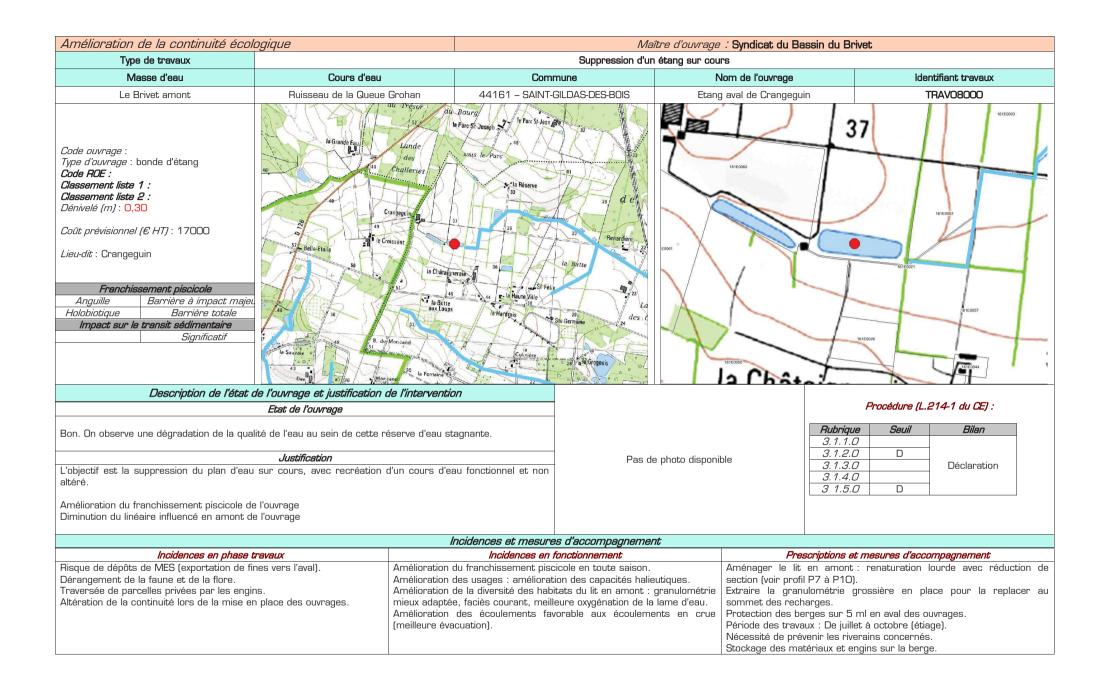
L'objectif est la suppression du plan d'eau sur cours, avec recréation d'un cours d'eau fonctionnel et non altéré.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage Pas de photo disponible

# Rubrique Seuil Bilan 3.1.1.0 3.1.2.0 D 3.1.3.0 Déclaration 3.1.4.0 D

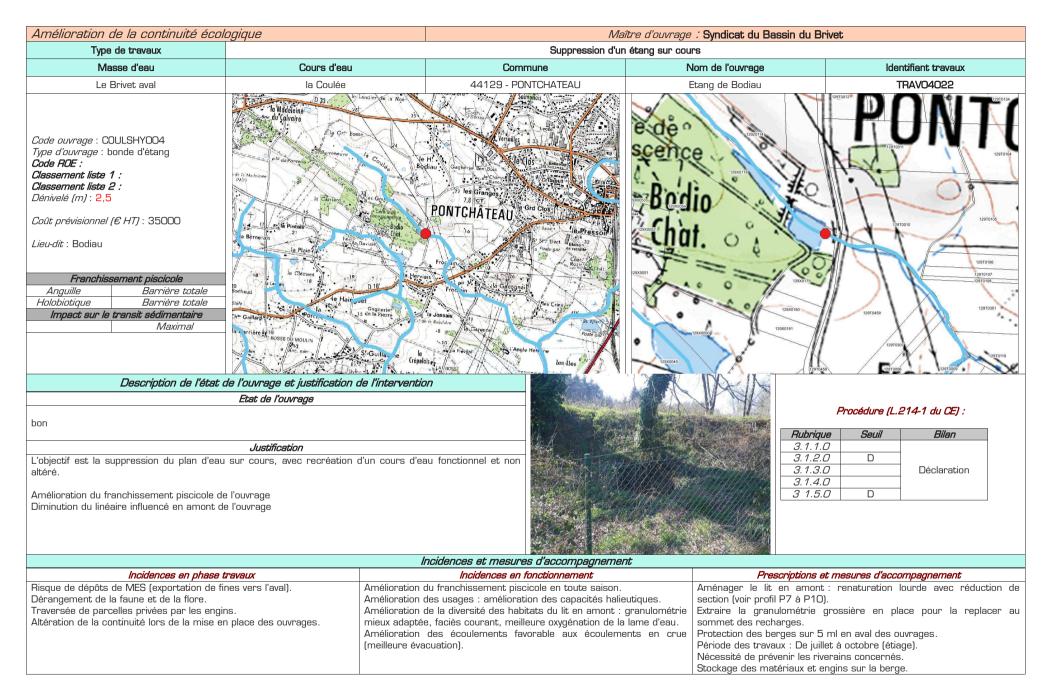
Procédure (L.214-1 du CE) :

Incidences et mesures d'accompagnement					
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement			
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de			
Dérangement de la faune et de la flore.	Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.	section (voir profil P7 à P10).			
Traversée de parcelles privées par les engins.	Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au			
Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.	sommet des recharges.			
	Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue	Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.			
	(meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).			
		Nécessité de prévenir les riverains concernés.			
		Stockage des matériaux et engins sur la berge.			



LE BRIVET DEPUIS DREFFEAC JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE (FRGR0557)

Suppression d'un étang sur cours



LE MOULIN A FOULON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BRIVET (FRGR1562)

# **Effacement total**

